

# F.A.Q COLOS

## Qui sommes-nous ?

Moadon est une association à but non lucratif, apolitique et autonome.

Moadon est une grande famille qui depuis plus de 25 ans organise des colos en France et à l'étranger pour les jeunes de 4 à 17 ans. Notre centre communautaire, au centre du 17<sup>ème</sup>, accueille tout au long de l'année une synagogue très active, un talmud torah, des cours pour petits et grands...

En colo, les maccabiades, le fun, les rencontres, les activités, les sports, les soirées, les ambiances chabbatiques, les amitiés nouées... Tous ces souvenirs créés restent à vie dans le cœur de nos colons, qui sont nombreux à rejoindre par la suite les rangs de l'équipe d'animation. Pour continuer encore et encore les colos Moadon.

## Pourquoi choisir les colos MOADON ?

Nos colos sont incomparables ! Notre promesse : des vacances inoubliables !

- **La qualité de nos centres**

En France comme à l'étranger, Moadon propose des centres soigneusement sélectionnés avec des emplacements privilégiés. Tous nos centres possèdent des installations et des équipements sportifs ainsi que de nombreuses salles d'activités. Nous accueillons vos enfants dans des conditions de sécurité optimale.

- **La qualité de nos activités**

Dans chaque colo, des sorties ludiques, culturelles artistiques et sportives sont proposées.

En plus des activités organisées par nos équipes d'animation, Moadon propose dans toutes ces colos, des activités et des stages sportifs encadrés par des professionnels.

- **Des équipes d'encadrement nombreuses et qualifiées**

Chaque année, Moadon met un point d'honneur à former toutes ses équipes. En plus des diplômes obligatoires imposés par Jeunesse et Sports, nous organisons des formations internes pour nos directeurs, nos adjoints, nos animateurs, nos aide-animateurs, nos assistants sanitaires et nos économistes.

Moadon, est au-delà des quotas imposés par Jeunesse et Sports, concernant le nombre d'animateurs en charge de vos enfants.

- **Les jokers : une vraie force pour nos colos !**

En plus de respecter les quotas d'encadrement imposés, Moadon renforce ses équipes par la présence des Jokers : ces parents, grands-parents ou anciens de Moadon donnent de leur temps chaque année pour être assistant sanitaire, économe, responsable des sports...

PARENTS : DEVENEZ JOKER A MOADON

Contactez [sophie@moadon.fr](mailto:sophie@moadon.fr)

- **La participation du jeune :**

Les jeunes sont acteurs de leurs vacances et non spectateurs. Nous attendons d'eux qu'ils soient force de proposition, nous nous chargeons ensuite de les aider à concrétiser leurs projets.

- **La solidarité – la Makolet**

Une journée solidarité est organisée dans chaque colo afin de sensibiliser nos enfants et ados à la solidarité envers les autres et envers Israël. Nous leur transmettons l'amour du prochain et les rendant acteur de nos actions.

Dès 4 ans nous encourageons les jeunes à être solidaire les uns avec les autres. Dans chacune de nos colos, une « Makolet » (superette en hébreu) est mise en place dont tous les bénéfices servent à financer différents projets de solidarité en France et en Israël.

- **L'attachement à Israël**

Dans chacun de nos centres, Israël est mis à l'honneur. Nos animateurs proposent aux enfants de découvrir les différentes facettes de ce pays à travers des activités ou des jeux. Cela permet aux jeunes d'approfondir une part de leur identité.

## Nos agréments

Tous nos centres de vacances sont déclarés auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Association agréée éducation populaire et jeunesse n°75 JEP 07-53.

# Avant le départ

- **Comment s'inscrire ?**

- ✓ Sur internet

Pour inscrire votre enfant, vous devez le faire en ligne.

Rendez-vous sur notre site [moadon.fr](http://moadon.fr) (**Voir tutoriel**)

N'hésitez pas à nous appeler pour un accompagnement en ligne.

- ✓ Au bureau Moadon

Nous vous accueillons du lundi au jeudi de 9h à 17h30h et le vendredi de 9h à 15h

- **Vous rencontrez des difficultés à vous inscrire depuis notre site internet ?**

Consultez notre [guide d'inscription en ligne](#)

## Comment régler ?

- ✓ Par carte bancaire sur notre site sécurisé
- ✓ Par chèque à l'ordre de Moadon
- ✓ En espèces
- ✓ Par chèques vacances ANCV

- **Quand doit-on solder le séjour ?**

Pour les inscriptions intervenant moins de quarante-six (46) jours avant la date du départ, la totalité du prix du séjour est due à Moadon. Pour les inscriptions à plus de quarante-six (46) jours avant la date du départ, un acompte de 350 € par enfant est impérativement demandé pour les séjours en France et de 750 € pour les séjours à l'étranger. Aucune inscription ne sera enregistrée par Moadon sans le paiement de l'acompte. L'acompte comprend l'adhésion à l'association Moadon à hauteur de 25 € par enfant. L'adhésion est obligatoire, renouvelable tous les ans et valable du 1er mars de l'année en cours au 28 (ou 29) février de l'année suivante. Le solde du séjour devra être réglé au plus tard 46 jours avant le départ.

Moadon se réserve le droit de refuser la présence d'un jeune sur un centre si la totalité du prix du séjour n'est pas payée avant la date de départ.

- **Peut-on payer en plusieurs fois ?**

Vous avez la possibilité de régler, en 2 ou 3 fois sans frais.

- **Peut-on payer avec des chèques vacances ?**

Il est possible de régler la totalité ou partie du séjour par chèques vacances ANCV.

- **Puis je laisser une option ?**

Toutes les inscriptions s'effectuent en ligne. Cependant, elles ne seront effectives qu'après règlement de l'acompte (350€ en France et 750€ à l'étranger), ou de la totalité des frais du séjour, dans les 72h. Passé ce délai, votre inscription sera annulée et la place libérée.

- **Que comprennent vos prix ?**

Le prix de nos séjours comprend : l'hébergement, la pension complète strictement cachère en France et à l'étranger (petit déjeuner, déjeuner, goûter et dîner), l'encadrement, les activités, les sorties, les excursions, l'assurance responsabilité civile et l'adhésion annuelle obligatoire.

En option : le transport, l'assurance annulation et les stages sportifs optionnels.

- **Quels sont les documents à fournir ?**

Les documents sont téléchargeables sur les liens ci-dessous

En France :

- [La fiche sanitaire / autorisation de pratique sportive](#)

Cette fiche doit être complétée dans son intégralité et signée. Ces renseignements sont indispensables pour avoir toutes les informations nécessaires sur l'identité de votre enfant, mais aussi sur la ou les personnes exerçant l'autorité parentale. Pensez à joindre la photo de votre enfant.

- La photocopie des vaccins à jour

A l'étranger :

En plus des documents demandés ci-dessus, pour l'étranger, il est nécessaire de munir votre enfant, selon les destinations:

- Passeport valide 6 mois avant la date d'expiration ou carte d'identité en cours de validité

Si le participant n'est pas de nationalité française, les documents légaux nécessaires sont susceptibles d'être différents que ceux indiqués : il appartient à la famille de se renseigner directement auprès des autorités concernées.

- [L'autorisation de sortie de territoire AST - ORIGINAL OBLIGATOIRE -](#)
- La photocopie de la pièce d'identité du responsable légal

- **Quand vais-je recevoir les informations de départ ?**

Trois semaines environ avant le départ, vous recevrez un mail d'information vous précisant notamment l'adresse du centre, le point et l'heure de rendez-vous pour le départ et le retour de votre enfant, l'adresse e-mail pour correspondre avec lui pendant le séjour et le numéro de téléphone pour joindre l'équipe ou un responsable de Moadon.

ATTENTION : le mail de convocation de départ ne peut vous être adressé que si le séjour est entièrement soldé (nos conditions de vente prévoyant que le séjour doit être réglé au plus tard 45 jours avant son commencement).

- **Y a-t-il une réunion d'informations avant le départ ?**

Moadon vous conviera à une réunion d'information sur le séjour de votre enfant, quelques semaines avant le départ.

C'est le moment privilégié pour échanger avec le directeur et l'assistant sanitaire au sujet des spécificités concernant votre enfant, telles qu'allergie, handicap, régime alimentaire..

- **Quelle est la couverture d'assurance ?**

- **Responsabilité civile** : Moadon souscrit une assurance en responsabilité civile pour les participants auprès de la compagnie Generali (numéro de contrat n° 58 631 953), ainsi qu'une assurance rapatriement auprès d'Europ Assistance (numéro de contrat n°53789166).
- **Assurance annulation optionnelle** : Moadon vous propose une assurance annulation facultative de 30€ (les conditions générales ainsi que les conditions particulières de l'assurance annulation sont consultables sur [notre site](#)).
- **Objets de valeurs** : Il est vivement recommandé de ne pas emporter d'objets de valeur. Nous déclinons toute responsabilité dans les cas de vols, oublis ou pertes d'objets détenus par les enfants pendant le voyage et au cours du séjour.
- **Objets personnels** tels que matériel sportif, instruments de musique, téléphone portable...sont sous l'entière responsabilité des enfants. Moadon ne pourra, en aucun cas être tenu pour responsable en cas de perte, vol ou détérioration.
- **Perte de valise** : Pour les séjours en avion, Moadon décline toute responsabilité concernant la perte de valise de votre enfant. Vous devrez vous rapprocher du transporteur concerné.

- **Mon choix de séjour est complet ?**

Nos séjours se remplissant très rapidement, nous vous recommandons vivement de choisir avec votre enfant un ou plusieurs séjours correspondant à sa tranche d'âge et à ses envies.

Si le séjour choisi est complet, nous vous redirigerons, dans la mesure des disponibilités, vers un séjour correspondant à vos critères.

- **Argent de poche ?**

Le prix des séjours inclut toutes les activités. Cependant, l'enfant peut amener de l'argent de poche pour acheter, des souvenirs, des confiseries, des boissons, des goodies Moadon... à notre Makolet (épicerie Moadon).

Nous vous rappelons que toutes les sommes récoltées sont reversées auprès de nos programmes de solidarité Israël EZORIM et NEGBA.

Nos équipes proposent systématiquement aux enfants et aux ados de garder, à leur place, leur argent de poche.

- **Aide financière ?**

Il est possible de bénéficier de bourses, sous conditions de ressources. Merci de vous rapprocher de Moadon afin de nous transmettre les pièces constitutives du dossier d'éligibilité.

Contact aide financière : [sophie@moadon.fr](mailto:sophie@moadon.fr) ou Eva au 01 44 01 03 20

- **Partager la chambre avec un copain, copine, cousin, cousine, frère, sœur... ?**

Il est tout à fait possible de partager la même chambre que son frère, sa sœur, sa cousine, son copain...en fonction des disponibilités de répartition de sexe et d'âge. Moadon essaiera, au mieux de répondre à vos demandes, mais ne peut malheureusement pas s'engager.

- **Mon enfant vient seul, il appréhende de ne connaître personne.**

Il ne sera pas tout seul dans ce cas. La plupart des enfants arrivent seuls, ce qui favorise pour tous les liens rapides entre eux. Dès les premières heures, des amitiés sont créées. Rassurez-vous ! C'est la meilleure façon de le rassurer.

- **Si mon enfant rate le départ ?**

Si votre enfant rate le départ, votre transport aller est perdu. Il est de votre responsabilité d'acheminer votre enfant sur le lieu du séjour, en France ou à l'étranger, à vos frais.

## Transport

- **Quels sont les modes de transports ?**

En fonction des séjours, les enfants peuvent voyager en car, en train ou en avion.

- **Déposer ou récupérer un enfant au centre**

Vous pouvez déposer votre enfant directement au centre, en France ou à l'étranger. Il est tout de même préférable d'organiser l'arrivée de votre enfant en même temps que la colo afin de faciliter son intégration. 25% des frais de transport seront retenus lorsque l'enfant ne prend ni le train ni l'avion et ceci afin de couvrir les frais de car entre la gare/aéroport et le centre.

- **Les repas sont-ils prévus pendant les transports ?**

Le plus souvent, nous vous demandons de prévoir pour votre enfant un panier-repas strictement caché.

- **Mon enfant dispose d'une carte de réduction, peut-il en bénéficier ?**

Non, nous disposons de tarifs réduits « groupes », largement préférentiels à toute autre réduction.

## Valises et linge

- **Que dois-je mettre dans la valise ?**

Une check-list vous est donnée à titre indicatif pour chaque séjour.

Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre.

- **Mon enfant part-il et revient-il avec sa valise ?**

Afin de fluidifier les départ en train et d'assurer une sécurité optimale, selon les séjours, il est possible que nous vous demandions de déposer la valise de votre enfant à Moadon, quelques jours avant le départ. Elles seront acheminées dans nos différents centres par un transporteur privé.

- **Faut-il marquer le linge de vos enfants ?**

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses, aux nom et prénom de l'enfant. Cela permettra l'identification facile des affaires abandonnées.

- **Lavez-vous le linge ?**

Le lavage du linge n'est pas assuré pendant le séjour, prévoyez une quantité suffisante d'affaires. Evitez d'acheter des affaires neuves : préférez les vêtements basiques, que votre enfant ne craindra pas de salir.

## Pendant le séjour :

- **Qui encadre une colo ?**

Une colo est encadrée par une équipe de professionnels plus ou moins nombreuse selon les caractéristiques du séjour. Une équipe d'animation est composée de la manière suivante :

- un directeur (diplômé du BAFD) et 1 ou plusieurs adjoints
- des animateurs qualifiés (diplômés du BAFA) et expérimentés et d'autres en cours de formation
- d'un responsable du suivi sanitaire
- du personnel technique qui peut être amené à être en contact avec les enfants et intervenir auprès d'eux (cuisinier, économe, agent d'entretien, etc..).
- un responsable sécurité formé par le SPCJ.

Non seulement nos encadrants sont des professionnels, et ils ont de l'énergie à revendre, sont patients et à l'écoute des petits et grands. Ils veillent à l'épanouissement de votre enfant. C'est évidemment l'une de leur priorité.

- **Les repas ?**

Un soin tout particulier est apporté aux repas dans nos séjours. Notre cuisine se veut traditionnelle et familiale et strictement cachère. Les menus sont variés, équilibrés, copieux et élaborés essentiellement, à base de produits frais, par un chef cuisinier professionnel et son équipe.

- **Puis-je envoyer un colis à mon enfant ?**

Il est tout à fait possible de faire parvenir un colis strictement caché à votre enfant. Afin d'assurer la sécurité de nos centres, un code colo spécifique à mentionner sur le colis vous sera communiqué. Sans ce code, le colis ne sera pas transmis à votre enfant. Moadon décline toute responsabilité si un colis est perdu.

- **Qu'est-ce que la Makolet ?**

Nous vendons à la Makolet (épicerie en hébreu) quelques boissons et sucreries, mais surtout des produits dérivés de Moadon, comme des casquettes, des t-shirts, des sweat-shirts, des sacs et des petits jouets...

Tous les bénéfices sont intégralement reversés à deux projets que nous soutenons en Israël depuis des années maintenant :

- Ezorim, un quartier en difficulté au sud de Netanya.



- Negba, maisons de l'espérance, association qui vient en aide aux enfants en péril, issus de familles défavorisées, en leur apportant repas équilibrés, accueil chaleureux, assistance sociale et soutien scolaire.

- **Activités ?**

De nombreuses activités sont proposées en fonction des séjours. Il est à noter qu'elles sont réparties sur la durée la plus longue du séjour.

## Communication avec les familles

- **Message d'arrivée ?**

Dès l'arrivée des enfants à destination, nous vous informons immédiatement par SMS.

- **Comment joindre votre enfant durant le séjour ?**

- **Par téléphone** : Nous vous transmettons les coordonnées du responsable du séjour. Une permanence Moadon est également joignable du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 16h au 01 44 53 18 35. Ces informations sont présentes sur la convocation de départ.

Il vous est conseillé de contacter vos enfants aux horaires qui vous seront communiqués par les directeurs du centre.

- **Par courrier** : l'adresse postale de chaque centre vous sera communiquée sur la convocation de départ.
- **Par mail** : une adresse mail dédiée à votre colo vous sera communiquée sur la convocation de départ. Il vous sera possible de faire parvenir un message à votre enfant.

- **Téléphones portables ?**

Les téléphones portables sont autorisés mais ils ne sont pas indispensables (vous pouvez contacter votre enfant par les différents moyens mis à votre disposition).

Pour les moins de 12 ans, ils sont conservés par l'encadrement et remis aux heures de douches. Les plus de 12 ans peuvent le conserver.

Attention : les téléphones portables sont interdits durant toutes les activités et les repas.

Si votre enfant part à l'étranger, vérifiez les modalités de son forfait pour ne pas vous retrouver avec une facture alourdie.

- **Compte Instagram?**

Afin d'assurer une sécurité optimale, nous avons privilégié le compte privé Instagram colo. Nous publions régulièrement des photos et des vidéos des séjours sur ces comptes. Il vous suffit de faire une demande pour rejoindre les groupes dédiés.

- **WI FI sur les centres ?**

Afin que nos jeunes puissent profiter pleinement de leur séjour, nous ne leur mettons pas à disposition de connexion WI FI.

- **Droit à l'image ?**

Moadon se réserve le droit d'utiliser les photos et vidéos prises lors des séjours pour illustrer ses supports de communication, sauf avis contraire du jeune, de ses parents ou de son représentant légal, et ce, par écrit au plus tard 48 heures avant le début du séjour.

## Activités sportives

- **Dois-je fournir un certificat médical sportif ?**

Il n'est pas nécessaire de nous fournir un certificat médical sportif. En revanche, l'autorisation de pratique sportive dûment signée est obligatoire.

Pour la pratique de certains sports en centre de vacances, la réglementation impose la fourniture de documents. Cela vous sera indiqué dans la confirmation d'inscription et dans la convocation de départ.

- **Mon enfant peut-il emmener son matériel sportif ?**

Votre enfant peut emmener son matériel sportif, sous son entière responsabilité. Moadon ne pourra, en aucun cas être tenu pour responsable en cas de perte, vol ou détérioration.

## Santé

- **Mon enfant part avec un traitement médical**

L'assistant sanitaire de la colonie est autorisé à donner un traitement médical à un enfant mais il est impératif de joindre l'ordonnance correspondante. Les médicaments seront à mettre dans la valise et à remettre à l'assistant sanitaire.

- **Allergies / Régime alimentaire**

Si un enfant est allergique à un aliment ou suit un régime alimentaire spécifique, il est impératif de nous en avertir avant le départ. La fiche sanitaire de liaison contient une rubrique prévue pour ces remarques : il sera ainsi possible de décrire la nature de l'allergie alimentaire (arachide, lactose, sans gluten...) afin que le directeur et le cuisinier de la colonie puissent mettre en place les dispositions nécessaires.

- **Inscrire un enfant en situation de handicap ?**

Moadon souhaite préparer avec soin la venue de votre enfant. Aussi, nous vous demandons de nous contacter afin mettre en place ensemble le meilleur accueil pour vos enfants.

- **Quelle est la fonction de l'assistant sanitaire ?**

Dans tous les séjours de vacances, l'assistant sanitaire est chargé du suivi sanitaire des enfants. Ils sont tous diplômés du PSC1. Leur rôle consiste à assurer les soins bénins, à administrer les traitements et, plus largement, à gérer l'infirmierie. D'une manière plus générale, l'assistant sanitaire a pour mission d'être à l'écoute des enfants et des jeunes, de veiller à la santé de chacun d'entre eux, mais aussi à leur bien être moral et psychologique. Ce rôle permet généralement de tisser une relation de confiance et un dialogue avec chaque enfant.

Attention : l'assistant sanitaire ne remplace pas un professionnel de santé. Il ne peut donc en aucun cas délivrer un traitement de son propre chef. En revanche, avec le directeur, il peut se mettre en lien chaque fois que nécessaire avec un professionnel de santé ou avec les services d'urgence. Vous serez systématiquement prévenu si votre enfant est concerné.

- **Qui avance les frais médicaux ?**

Les frais médicaux sont avancés par Moadon qui vous en demandera ensuite le remboursement sur présentation des feuilles de soins. Il vous appartiendra de les envoyer à votre Caisse Primaire d'Assurance-Maladie.

Dans tous les cas, l'assistant sanitaire vous préviendra par téléphone après la visite du médecin.

- **Carte européenne de santé ?**

Pour les séjours à l'étranger, il est impératif de munir votre enfant de la carte européenne de santé que vous devez demander auprès de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

- **Traitement anti poux ?**

Nous vous recommandons d'administrer à votre enfant un traitement anti poux avant le départ afin d'éviter toute contagion, très pénible pour vous parents et pour la collectivité.

# Vie juive

- **Quelle est notre pratique de la vie juive ?**

Moadon est un organisme ouvert aux différentes composantes de la communauté. Nous proposons un judaïsme pluraliste s'inscrivant dans la tradition et basé sur des fondamentaux : respect du chabbat, des fêtes juives, des jeûns, de l'office du matin et des prières avant et après le repas. Le judaïsme est le fil conducteur de la vie quotidienne de nos séjours.

Afin de préserver notre sécurité, nous demandons à tous les participants, de ne pas porter de signes extérieurs religieux en dehors des centres.

- **Cacherout ?**

Nos séjours sont strictement cachers en France et à l'étranger. Nous respectons la liste de produits cachers du Consistoire de Paris et nous cachérisons les lieux avant l'accueil de nos participants.

# Sécurité

- **Sur le séjour**

Plusieurs mesures sont mises en place en amont et pendant la durée du séjour. Toutes nos équipes (directeurs, adjoints et animateurs) suivent une formation sécurité dispensée par le SPCJ. De plus, un responsable sécurité, formé par le SPCJ, est présent dans chaque centre. Sur place, le directeur est en relation avec la gendarmerie et ces derniers font régulièrement des patrouilles aux alentours du centre.

- **Sécurité transport**

Moadon est en relation étroite avec le Service de Protection de la Communauté Juive (SPCJ) dans le cadre du plan Sécurité Jeunesse. Les jours de départ, le SPCJ est à nos côtés dans les gares et aéroports. Par ailleurs, le bureau Moadon prévient l'antenne de police de chacun de nos voyages.

- **Sécurité à l'extérieur**

Afin de préserver notre sécurité, nous demandons à tous les participants, de ne pas porter de signes extérieurs religieux en dehors des centres.

- **Sécurité colis**

Afin d'assurer la sécurité de nos centres, un code colo spécifique à mentionner sur le colis vous sera communiqué. Sans ce code, le colis ne sera pas transmis à votre enfant.

## Nous contacter ?

- **Par téléphone** au 01 44 53 18 35 du lundi au jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 16h.
- **Par mail** [colos@moadon.fr](mailto:colos@moadon.fr)
- **Par courrier** MOADON 66 rue Laugier 75017 Paris

## Devenir animateur / directeur

- **Je suis animateur et souhaite postuler à Moadon. Comment faire ?**

Contacte Sophie et dépose ta candidature motivée à [sophie@moadon.fr](mailto:sophie@moadon.fr)

- **Est-ce que Moadon organise des stages de formation BAFA ou BAFD ?**

Contacte Sophie afin qu'elle t'informe sur le programme des formations [sophie@moadon.fr](mailto:sophie@moadon.fr)